

**Le 20 janvier 2005**

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent-deuxième séance du Conseil de la municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais, constituée par lettres patentes datées du 9 octobre 1991, tenue le 20 janvier 2005 au Centre administratif de la MRC, 216, chemin Old Chelsea, dans la municipalité de Chelsea à 19h00.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Monsieur Claude Gervais, conseiller de la municipalité de Chelsea, monsieur Michel Charbonneau, maire de la municipalité de Cantley, monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de L'Ange-Gardien, monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche, monsieur Roger Laflamme, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, monsieur Bruce Campbell, maire de la municipalité de Pontiac et formant quorum sous la présidence de son Honneur le Préfet et maire de la municipalité de Val-des-Monts, monsieur Marc Carrière.

**ÉTAIT ABSENT** : monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT** : monsieur Michel Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC.

**05-01-322      Adoption de l'ordre du jour**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Michel Charbonneau  
APPUYÉ par le MAIRE Armand Renaud**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour gouvernant cette séance du Conseil soit adopté avec les modifications suivantes :

1) Points à retirer :

- a) 5b) Autorisation de procéder à une demande de soumissions publiques pour l'achat ou la location d'une rétrocaveuse pour le poste de transbordement

2) Points à ajouter :

- a) 4g) Nomination des membres du comité de négociations en vue du renouvellement de l'entente entre les employés cléricaux et le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement aux conditions de travail
- b) 4h) Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
- c) 4i) Entente Canada Québec –Programme d'infrastructures
- d) 7b) Rémunération de monsieur Michel Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- e) 10b) Appui au comité du bassin versant de la rivière Gatineau dans sa demande auprès du ministre de l'Environnement du Québec pour le financement nécessaire à la réalisation des plans directeurs de l'eau

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-323      Adoption du procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le 16 décembre 2004**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Roger Laflamme  
APPUYÉ par le MAIRE Armand Renaud**

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le 16 décembre 2004 au Centre administratif de la MRC soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Élection du préfet**

**Conformément** à la section V du chapitre II du titre II.1 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), le secrétaire-trésorier procède à l'élection du préfet puisque le terme de deux ans du préfet actuel prend fin.

Le secrétaire-trésorier déclare l'ouverture de la période de mise en candidature.

Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche propose la candidature de monsieur Marc Carrière, maire de la municipalité de Val-des-Monts.

Le secrétaire-trésorier déclare la fin de la période de mise en candidature.

Monsieur Marc Carrière accepte la mise en candidature.

Le secrétaire-trésorier déclare élu par acclamation, monsieur Marc Carrière, maire de la municipalité de Val-des-Monts, au poste de préfet, et ce, à compter de ce jour.

#### **Nomination du préfet suppléant**

**Conformément** à l'article 198 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.a. -19.1);

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Armand Renaud  
APPUYÉ par le MAIRE Bruce Campbell**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil nomme par la présente, monsieur Michel Charbonneau, maire de la municipalité de Cantley, préfet suppléant, et ce, à compter de ce jour.

#### **05-01-324 Nomination des membres des commissions et des comités**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Robert Bussière  
APPUYÉ par le MAIRE Roger Laflamme**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil nomme par la présente les personnes suivantes à titre de membres des commissions, des comités et organismes suivants:

##### **Commission d'aménagement et d'environnement :**

Michel Charbonneau	Maire de la municipalité de Cantley
Jean Perras	Maire de la municipalité de Chelsea
Armand Renaud	Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien
Bruce Campbell	Maire de la municipalité de Pontiac

**Comité d'administration, de finances, de relations de travail et de régionalisation des services :**

Michel Charbonneau	Maire de la municipalité de Cantley
Jean Perras	Maire de la municipalité de Chelsea
Armand Renaud	Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien
Robert Bussière	Maire de la municipalité de La Pêche
Roger Laflamme	Maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

**Comité de sécurité publique :**

Michel Charbonneau	Maire de la municipalité de Cantley
Jean Perras	Maire de la municipalité de Chelsea
Roger Laflamme	Maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
Robert Bussière	Maire de la municipalité de La Pêche

**Comité consultatif agricole :**

Armand Renaud	Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien
Robert Bussière	Maire de la municipalité de La Pêche
Marc Carrière	Maire de la municipalité de Val-des-Monts

**SOLIDE :**

Jean Perras	Maire de la municipalité de Chelsea
Bruce Campbell	Maire de la municipalité de Pontiac

**CLD :**

Michel Charbonneau	Maire de la municipalité de Cantley
Claude Gervais	Conseiller de la municipalité de Chelsea
Armand Renaud	Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien
Robert Bussière	Maire de la municipalité de La Pêche
Roger Laflamme	Maire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
Pierre Lafrance	Conseiller de la municipalité de Pontiac
Marc Carrière	Maire de la municipalité de Val-des-Monts

**Commission conjointe d'aménagement de l'Outaouais :**

Jean Perras	Maire de la municipalité de Chelsea
Bruce Campbell	Maire de la municipalité de Pontiac
Marc Carrière	Maire de la municipalité de Val-des-Monts

**Cfer Outaouais :**

Marc Carrière Maire de la municipalité de Val-des-Monts

**Agence régionale de mise en valeur des forêts privées outaouaises (ARMVFPO) :**

Marc Carrière Maire de la municipalité de Val-des-Monts

Vincent Barrette Ingénieur forestier de la MRC

**Société de diversification de l'Outaouais (SDÉO) :**

Marc Carrière Maire de la municipalité de Val-des-Monts

**Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre :**

Armand Renaud Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien

Paul Albert Responsable de l'environnement (substitut)

**Comité de bassin versant de la rivière Gatineau :**

Robert Bussière Maire de la municipalité de La Pêche

Michel Bélanger Directeur, Service de l'aménagement et du développement local

**IL est entendu** que Son Honneur le Préfet est membre d'office de toute commission et de tout comité de la MRC.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-325** **Adoption du règlement n° 82-04 visant à modifier le règlement n° 69-02 établissant les modalités et conditions administratives et financières relatives à l'exercice de la compétence de la MRC à l'égard des corporations de son territoire en matière de fourniture du service de police**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Armand Renaud  
APPUYÉ par le MAIRE Bruce Campbell**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte par la présente le règlement n° 82-04 visant à modifier le règlement n° 69-02 établissant les modalités et conditions administratives et financières relatives à l'exercice de la compétence de la MRC à l'égard des corporations de son territoire en matière de fourniture du service de police.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-326** **Don à monsieur Normand Vachon, ex directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, d'un ordinateur portable et d'un écran pour une valeur de 350\$**

**ATTENDU QUE** l'ordinateur portable fut acheté par la MRC le 29 janvier 1999 chez Microrama au montant de 6 228 \$ après ristourne TPS.;

**ATTENDU QUE** l'ordinateur portable et l'écran ont une valeur actuelle de 350 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Michel Charbonneau  
APPUYÉ par le MAIRE Armand Renaud**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte par la présente, de remettre gratuitement à monsieur Normand Vachon, ex directeur général et secrétaire-trésorier, lesdits ordinateur portable et écran.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>POPULATION</u>	<u>CONTRE</u>	<u>POPULATION</u>
Michel Charbonneau	6 384	Robert Bussière	6 595
Claude Gervais	6 408	Bruce Campbell	<u>4 778</u>
Armand Renaud	3 861		
Roger Laflamme	747		
Marc Carrière	<u>8 301</u>		
TOTAL	25 701	TOTAL	11 373

**Adoptée à la majorité**

**05-01-327**      **Nomination des membres du comité de négociations en vue du renouvellement de l'entente entre les employés cléricaux et le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement aux conditions de travail**

**ATTENDU QUE** l'entente entre les employés cléricaux et le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est échue depuis le 31 décembre dernier;

**ATTENDU QU'**il est important de bien préparer la négociation qui s'en vient afin de conclure une entente satisfaisante pour chacune des parties;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le MAIRE Armand Renaud  
APPUYÉ par le MAIRE Roger Laflamme**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil nomme par la présente, son Honneur le Préfet et monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche comme membres du comité de négociation en vue du renouvellement de l'entente entre les employés cléricaux et le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais relativement aux conditions dedit employés.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-328**      **Appui à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette se trouve dans une situation financière difficile;

**ATTENDU QUE** cette municipalité, qui ne compte que 750 habitants, est à la recherche de financement pour solutionner à court terme des dossiers majeurs que sont la recherche et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la réfection d'un pont, la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles ainsi que du Schéma de couverture de risques incendie;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Armand Renaud  
APPUYÉ par le MAIRE Michel Charbonneau**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil appuie par la présente, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette dans sa démarche pour trouver rapidement des sources de financement permettant la réalisation de ses projets.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-329      Entente Canada Québec –Programme d'infrastructures**

**ATTENDU QUE** le nouveau pacte pour les villes et les collectivités du gouvernement du Canada a pour objectif de compléter les programmes fédéraux d'infrastructure existant;

**ATTENDU QUE** les municipalités du Québec ont un besoin criant d'obtenir des ressources stables et prévisibles pour aborder les défis auxquels elles sont confrontés;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Michel Charbonneau  
APPUYÉ UNANIMEMENT**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil demande par la présente, aux instances concernées d'en arriver rapidement à une entente permettant la mise en place à court terme d'un programme permettant aux municipalités d'obtenir de nouveaux revenus pour la réfection et la mise en place d'infrastructures.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-330      Comptes payés**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Armand Renaud  
APPUYÉ par le MAIRE Roger Laflamme**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil entérine par la présente, sur la recommandation du Comité d'administration, de finances, de relations de travail et de régionalisation des services, les listes de chèques émis ci-incluses, conservées en annexe au procès-verbal de la présente séance aux pages CP-05-01 ( 1 à 12 ) et totalisant la somme de 1 963 196,09 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-331      Autorisation pour l'achat d'équipements de bureau pour la direction générale**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de pourvoir la direction générale avec de l'équipement de bureau;

**ATTENDU QUE** des sommes pour l'achat d'équipements de bureau ont été prévues au budget 2005;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le CONSEILLER Claude Gervais  
APPUYÉ par le MAIRE Roger Laflamme**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise par la présente, l'achat d'équipements de bureau pour la direction générale, et ce, pour un montant total n'excédant pas 3 500 \$ avant taxes.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire « 02- 130-00-725 » - Achats de machinerie, outillage et équipement.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-332      Rémunération de madame Christine Denis, greffière par intérim à la Cour municipale régionale**

**ATTENDU QUE** ce Conseil, par sa résolution 04-12-313, nommait madame Christine Denis au poste de greffière par intérim;

**ATTENDU QUE** l'article 21 de l'entente entre les employés et le Conseil de la MRC des Collines-de- l'Outaouais prévoit que lorsqu'un(e) employé(e) remplace un supérieur, qu'il(elle) reçoit le traitement salarial équivalent à l'échelon approprié de la grille salariale dans lequel se trouve ladite fonction supérieure;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Michel Charbonneau APPUYÉ par le MAIRE Armand Renaud**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil, à la demande du secrétaire-trésorier et sur la recommandation du comité d'administration, de finances, de relations de travail et de régionalisation des services, accorde par la présente à madame Christine Denis, greffière par intérim, le traitement équivalent à l'échelon 1 de la classe 3 de la grille salariale des cadres supérieurs, et ce rétroactivement au 17 décembre 2004.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-333      Rémunération de monsieur Michel Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim**

**ATTENDU QUE** suite au départ de monsieur Normand Vachon, le 31 décembre dernier, monsieur Michel Bélanger assume les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau directeur général;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Bruce Campbell APPUYÉ par le CONSEILLER Claude Gervais**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil, sur la recommandation du comité d'administration, de finances, de relations de travail et de régionalisation des services, accorde par la présente à monsieur Michel Bélanger, le traitement salarial équivalent à celui du nouveau directeur général et ce pour la période de vacance du poste du directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-334      Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI)**

**ATTENDU** les dispositions de l'article 8 de la *Loi sur la sécurité incendie* (2000, Chapitre 20) obligeant les MRC à établir, en conformité avec les orientations déterminées par le ministre, un schéma de couverture de risques destiné à déterminer, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

**ATTENDU QUE** la MRC a procédé, en conformité avec les dispositions de l'article 14 de cette même Loi, avec l'aide du chargé de projet en sécurité incendie et du comité de sécurité incendie, à un recensement et à une évaluation des risques, des moyens, des mesures et des ressources;

**ATTENDU QUE** par la suite, la MRC a soumis dans un document les objectifs de protection optimale ainsi que les stratégies pour atteindre ces objectifs;

**ATTENDU QUE** les municipalités, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi susmentionnée, doivent donner leur avis à l'autorité régionale (MRC) sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts de celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières ainsi qu'en complétant un projet de mise en œuvre;

**ATTENDU QUE** ce Conseil, par sa résolution 02-08-196, acceptait le programme de travail et le plan de communication du Comité de sécurité incendie en vue de l'élaboration dudit schéma;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sécurité incendie lors de sa rencontre du 8 décembre 2004;

**ATTENDU QUE** la recommandation du comité de sécurité publique de notre MRC;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le CONSEILLER Claude Gervais  
APPUYÉ par le MAIRE Michel Charbonneau**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil adopte par la présente, le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie dont copie est déposée;

**QUE** le projet de schéma soit soumis à la consultation de la population du territoire ainsi que des autorités régionales limitrophes conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur la sécurité incendie* (2000, chapitre 20);

**ET QUE** le chargé de projet en sécurité incendie ait pleine autorité d'agir dans le respect du suivi de la présente résolution et en conformité à la Loi en cette matière.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-335      Détermination de la date de la consultation publique sur le  
projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie  
(SCRSI)**

**ATTENDU QUE** ce Conseil a adopté par sa résolution 05-01-334 le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à une consultation publique en regard dudit projet;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Roger Laflamme  
APPUYÉ par le MAIRE Michel Charbonneau**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil fixe au 16 mars 2005, au Centre communautaire de Chelsea, la date de la tenue de la consultation publique sur le projet de schéma de couverture de risques (SCRSI).

**QUE** les membres du Conseil soient nommés pour siéger sur la commission chargée de ladite consultation publique et désigne son Honneur le Préfet comme président ainsi que monsieur Michel Bélanger comme secrétaire.

**Adoptée à l'unanimité**



**05-01-336**      **Représentation de la MRC des Collines-de-l'Outaouais auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'établissement des incitatifs financiers en regard des matières recyclables**

**ATTENDU QUE** le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a été accepté par le gouvernement du Québec en 2004;

**ATTENDU QU'**il est prévu par le gouvernement du Québec que des incitatifs financiers pour le recyclage des matières résiduelles (papier, carton, contenants de verre, plastique et métal) soient versés aux municipalités;

**ATTENDU QUE** la MRC des Collines-de-l'Outaouais compte sur ces incitatifs pour atteindre les objectifs de recyclage;

**ATTENDU QUE** des négociations auront lieu entre les unions municipales et le gouvernement du Québec pour établir les montants de ces incitatifs;

**ATTENDU QUE** la MRC des Collines-de-l'Outaouais procédera en 2005 à l'achat d'environ 22 000 bacs pour augmenter le recyclage;

**ATTENDU QUE** la MRC des Collines-de-l'Outaouais prévoit dans son budget de l'année 2005 un montant en publicité et en éducation pour augmenter le recyclage;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Roger Laflamme APPUYÉ UNANIMEMENT**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil demande par la présente, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de négocier avec le gouvernement du Québec, le financement complet (100%) des coûts de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles.

**ET QUE** copie de cette résolution soit transmise aux députés de l'Outaouais et à toutes les MRC pour fins d'appui.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-337**      **Demande de transmission des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire**

**ATTENDU QUE** le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est entré en vigueur le 4 février 1998 suite à son approbation par le ministre des Affaires municipales;

**ATTENDU QUE** en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la période de révision du schéma d'aménagement commence à la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier schéma ou du dernier schéma révisé, selon le cas;

**ATTENDU QUE** pour entreprendre la révision du schéma d'aménagement et de développement, il est opportun de connaître les nouvelles orientations du gouvernement en matière d'aménagement;

**EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le MAIRE Armand Renaud APPUYÉ par le MAIRE Roger Laflamme**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil, demande par la présente au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, la transmission des nouvelles orientations que le gouvernement, ses ministres, les mandataires de l'État et les organismes publiques poursuivent ou entendent poursuivre en matière d'aménagement sur le territoire de la MRC, y compris le plan d'affectation des terres publiques ainsi que les projets d'équipements, d'infrastructure et d'aménagement qu'ils entendent réaliser.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-338      Appui au comité du bassin versant de la rivière Gatineau dans sa demande auprès du ministre de l'Environnement du Québec pour le financement nécessaire à la réalisation des plans directeurs de l'eau**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Robert Bussière  
APPUYÉ par le MAIRE Armand Renaud**

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil appuie par la présente, le comité de bassin versant de la rivière dans sa demande auprès du ministre de l'Environnement du Québec pour le financement nécessaire à la réalisation des plans directeur de l'eau pour les 33 bassins versants prioritaires.

**Adoptée à l'unanimité**

**05-01-339      Levée de la séance**

**Il est PROPOSÉ par le MAIRE Bruce Campbell  
APPUYÉ par le MAIRE Robert Bussière**

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

**Adoptée à l'unanimité**

Il est 19h15.

---

Marc Carrière  
Préfet

---

Michel Bélanger  
Secrétaire-trésorier adjoint